



Meilleurs Vœux

2022



## Garage du 45<sup>e</sup> Parallèle

Mécanique - Carrosserie  
Dépannage 24 h/ 24 - 7j/7

Vente de véhicules neufs et occasions - Toute marque

52 avenue du 45<sup>e</sup> Parallèle 26600 PONT-DE-L'ISÈRE - Tél. 04 75 84 60 04

**sn LAGUT**  
TRAVAUX PUBLICS ■ MAÇONNERIE  
au service des particuliers  
entreprises et collectivités

455 Chemin Darmignon  
26600 CHANTEMERLE LES BLÈS  
T. 04 75 07 48 47  
contact@snlagut.fr

TRAVAUX PUBLICS • terrassement • curage de fossés • assainissement - VRD  
MAÇONNERIE • neuf et restauration • réfection de toitures • travaux de façades

**PACK VERT**  
Packaging  
créatif & durable

8 avenue du 45<sup>e</sup> Parallèle - 26600 Pont de l'Isère  
packvert.com

**INFINITY**<sup>®</sup>  
BUREAUTIQUE

SOLUTIONS NUMÉRIQUES,  
MULTIFONCTIONS RÉSEAU  
NOIR ET BLANC, COULEUR,  
TABLEAU INTERACTIF.

Zone des Croisières | 115 rue Gustave Eiffel  
**07500 GUILHERAND-GRANGES**  
Tél. : 04 75 62 04 94 | Fax : 04 75 83 51 16  
infinitybureautique@orange.fr

**CROZES-HERMITAGE**  
APPELLATION CONTRÔLÉE  
Vinifié, élevé et mis en bouteille par  
**ALAIN GRAILLOT**

105 chemin des Chênes Verts - Pont-de-l'Isère - 04 75 84 67 52

**Atelier mobile** **ATOME MOTO**

Révision, réparation et entretien courant de vos motos et scooters  
Chez vous, au boulot, partout... **07 81 03 76 10**  
fabrice@atome-moto.fr [www.atome-moto.fr](http://www.atome-moto.fr)

**AVCI FAÇADES** Depuis 1996

Neuf et rénovation • Devis gratuit

ENTREPRISE QUALIFIÉE  
QUALIBAT  
RGE  
QUALIBAT

85, rue de Marseille - 26140 ST RAMBERT D'ALBON  
Tél. / Fax : 04 75 31 36 84 - Port. : 06 81 69 58 64  
[avcifacades@orange.fr](mailto:avcifacades@orange.fr)

Cave à vins et spiritueux - Épicerie fine

**RHÔNE MAGNUM**  
*Cyril & Laëtitia, cavistes*  
MEILLEUR CAVISTE DE FRANCE  
MAÎTRE CAVISTE

PONT-DE-L'ISÈRE  
RN7 - 15 chemin du Bertrand - 04 75 77 07 62

**BOISSET**  
TRAVAUX PUBLICS

Plus d'un demi-siècle à votre service !

445, route de Tain  
26600 CHANOS-CURSON  
☎ : **04.75.07.33.44**  
🌐 : [www.groupe-boisset.fr](http://www.groupe-boisset.fr)



## Bibliothèque pour tous

**N**otre bibliothèque continue de recevoir les lecteurs avec des horaires adaptés.

**À ce jour, ils sont les suivants :**

- mercredi de 10 h à 12 h ;
- jeudi de 15 h à 18 h 30 ;
- le samedi matin n'a pas été maintenu, faute de lecteurs ;
- pendant les congés scolaires, mêmes horaires que hors vacances (sauf semaine de Noël et jours fériés).

Au cours de l'année 2021 nous avons enregistré 14 nouvelles familles adhérentes.

**Depuis la rentrée scolaire, l'École Élémentaire a repris ses venues :**

- 10 classes (sur 12) hors des créneaux horaires de nos lecteurs ;
- 2 classes participent au concours national du « Livrentête » organisé par notre association CBPT (Culture Bibliothèque Pour Tous).

**5 classes de l'École Maternelle** sont revenues à compter de novembre 2021, le jeudi matin (horaires différents de nos lecteurs).

**Depuis début octobre, la lecture à la Crèche** est effectuée par deux de nos bénévoles, le mardi matin.

**La cabine à livres** a été réouverte après une fermeture d'un an pour raisons sanitaires. Rappel : elle ne doit pas servir à débarrasser caves et greniers en y déposant des livres en très mauvais état.

**Participation à des manifestations :** des romans « adultes », neufs, ont été remis au Comité de Jumelage pour les tombolas du « Salon Art et Goût » et du Téléthon 2021.

### Rappel - Inscription à la Bibliothèque

25 € / famille et par an (date à date) avec prêt gratuit.

Les six bénévoles, Arlette Bottey, Jacqueline Reynaud, Christine Dugas du Villard, Catherine Faure, Michèle Pourcenoux et Michèle Vandré, vous souhaitent une bonne année 2022.

**Prenez soin de vous et des vôtres.**

*Pass sanitaire et port du masque sont obligatoires dès l'entrée à la Bibliothèque ainsi que la désinfection des mains.*

## ADMR de l'Hermitage

Maison des services | 5 avenue du Rhône | 26600 Pont-de-l'Isère  
Tél. : **04 75 25 56 80** | Courriel : [hermitage@admr26.fr](mailto:hermitage@admr26.fr)



### Bénévole à l'ADMR ! Le plaisir d'être et d'agir ensemble

Rejoignez-nous !



*Proximité, Solidarité,  
Réciprocité, Respect*



*Participer à la gestion de l'association*  
*Créer du lien social*  
*Communiquer*



*Famille*  
*Enfants*  
*Proches aidants*



*Personnes en situation de handicap*  
*Personnes âgées*

*Soutenir les salariés*

*Organiser les manifestations locales et festives*

A l'ADMR  
Développez vos **compétences**,  
vos **expériences** et votre **réseau**

## Niou and Ligueye

**N**otre association Niou and Ligueye, qui signifie en wolof « nous, on travaille ensemble », a pour but de faire découvrir et promouvoir la culture sénégalaise par la danse et la musique. Nous venons en aide aux orphelinats et écoles situés au Sénégal (vêtements, matériel, fournitures scolaires et équipements / tenues de sport), plus particulièrement dans la ville de Sangalkam.

Grâce aux stages organisés, nous avons pu faire des envois de colis. Nous avons équipé deux écoles en fournitures scolaires pour la rentrée, soit 150 élèves.

Pour financer nos projets, nous proposons une fois par mois des stages de danses africaines (danse mandingue et sabar), accompagnés de percussionnistes.

Accessible à tous, venez vivre un beau moment de partage.

Visitez notre page Facebook [@assoniouandligueye](#)

Contacts et réservation [kandedanse@gmail.com](mailto:kandedanse@gmail.com)

À très bientôt  
Caroline et Oumar



## Comité du jumelage



**B**onjour à tous,

C'est avec grand plaisir que nous avons repris nos activités le 7 août 2021 par un repas avec nos adhérents.

**Notre Salon du 7 novembre 2021** s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Malgré l'absence de nos amis italiens qui nous avaient habitués aux pâtes fraîches fabriquées sur place, de nombreux visiteurs sont venus nous rendre visite. Nous avons pu remarquer la qualité des produits exposés et l'amabilité de tous, visiteurs et exposants.

Nous prévoyons notre **Assemblée Générale le 21 janvier 2022**.

En espérant accueillir de nouveaux adhérents à cette occasion, nous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

www.impressions-modernes.fr

**IMPRESSIONS MODERNES**

4 pôles de compétences pour mieux vous accompagner sur Guilhaing-Granges

be YOU crea  
Création & Marketing

IM déco  
Signalétique & Communication

IM print  
Print & Façonnage

TAG & PLAY  
Labels NFC & Logiciels

## COS Volley

**D**epuis la rentrée, le COS Volley Pont-de-l'Isère tourne à plein régime. Le club de volley a fait le plein de licenciés notamment grâce à la victoire des Bleus aux JO cet été, mais également à la bonne ambiance générale au sein de l'association.

**Les 70 licenciés** (dont 12 jeunes) forment au total 7 équipes qui évoluent cette année encore dans divers championnats (M15, M18, pré-régional féminine, loisirs Ufolep et beach-volley masculin).

**L'équipe féminine**, fleuron du club, ne cache pas son objectif cette année : monter en championnat régional. Les filles, accompagnées par leur coach historique, se donnent les moyens de leurs ambitions en s'entraînant 2 fois par semaine à la salle polyvalente. Le prochain match à domicile sera ouvert au public et se déroulera le vendredi 4 février 2022 à 21 h, toujours à la salle polyvalente.

**Les jeunes**, quant à eux, prennent goût à la compétition en participant aux nombreux plateaux organisés par la FFVB en Drôme-Ardèche.

Après les réussites des tournois organisés par le club (beach-volley masculin et féminin, tournoi de Noël), le COS Volley planche déjà sur son prochain gros événement :

**un tournoi de volley sur herbe**

**OUVERT À TOUS**



## USPR

**A**près un début d'année compliqué, nous voilà de retour sur les terrains pour le plus grand plaisir de tous.

**Le club compte plus de 300 licenciés** en passant par les babies dès 4 ans jusqu'aux Loisirs et bien sûr une équipe sénior féminine et des jeunes filles qui évoluent avec les garçons. De plus, un nouveau coach est venu renforcer nos équipes séniors. Sans oublier la mise en place de stages multisports à chaque vacance qui sont très appréciés des catégories U8 à U13.

**Beaucoup de motivation et d'envie dans notre club. L'USPR vous souhaite une très belle année.**



## Amicale Cyclo

**M**algré cette période compliquée, notre club a réussi à maintenir ses sorties.

### 2 types de randonnées sont proposés :

- randonnée cyclotourisme ;
- randonnée balade (ouverte même aux débutants).

Nos sorties sont programmées les lundis et jeudis à 13 h l'hiver et à 8 h l'été.

Nous organisons des sorties dans toute la région : Ardèche, Drôme, Vercors, Diois, Baux-de-Provence, Ventoux, Galibier, Gorges de l'Ardèche ou l'Ardéchoise.

Notre association est affiliée à la fédération française de cyclotourisme, ce qui nous permet de proposer une assurance personnalisée à tous les adhérents.

Notre objectif est de partager avec vous une passion dans un esprit sportif et de convivialité, pour le plaisir et en toute sécurité.

Nous vous attendons nombreuses, nombreux et motivés. Pour plus de renseignements consulter notre site :

<https://ac-pontlarochة.clubeo.com>

### Pour adhérer :

Raphaël Cellier | Président | Tél. : **06 42 53 77 42**

Annie Dignonnet | Secrétaire | Tél. : **06 78 15 43 16**



## Boule Pont-de-l'Isère



**P**our la saison 2021-2022, nous avons enregistré 2 nouveaux joueurs pour 4 départs, ce qui porte le nombre de licenciés à 19.

Le but d'honneur de la saison 2020-2021 a été remporté par Michel Trapier face à Paul Mallens.

**Deux concours sont programmés au cours de 2022** : le concours quadrette vétérans et le challenge du souvenir.

En attendant que l'hiver se passe, nous allons jouer dans les boulodromes de Bourg-lès-Valence et de Valence.

Nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux et vous donnons rendez-vous au boulodrome André Despesse au printemps prochain.

**Le bureau de la Boule de Pont-de-l'Isère.**

## Dojo Pont-d'Isérois

### Nouvelle ceinture noire au Dojo

**V**oilà, Eddy Gervis enfin ceinture noire de judo.

Il a reçu sa ceinture le 26 novembre de l'adjoint aux associations, Marc Pizieux, et de Catherine Chol-Bertrand, conseillère municipale. Ses parents, les membres du bureau du club, Aurélie Merliaud et Vincent Sigaud et tous ses copains d'entraînement étaient autour de lui pour fêter ce moment important dans la vie d'un judoka.

Félicitations Eddy !



### Le Taïso au Dojo

**L**e Dojo entame cette nouvelle saison avec optimisme, le nombre d'adhérents étant revenu au niveau de la période avant Covid, particulièrement chez les 5/10 ans. Les pratiquants dans les cours Taïso Dynamique et Taïso doux sont en très nette augmentation.

À l'origine, le Taïso nommait les activités physiques complémentaires pratiquées par les judokas dans le cadre de leurs entraînements.

**De nos jours cette discipline intéresse un public de plus en plus large, sans limite d'âge**, qui n'a pas forcément pratiqué de sport auparavant et qui recherche un loisir axé sur l'entretien et l'amélioration de la condition physique.

Les exercices sont variés et visent à l'assouplissement des articulations, au renforcement musculaire, à l'étirement de l'appareil neuromusculaire, à l'amélioration de l'équilibre et de l'endurance, à l'entretien cardio-respiratoire et à la relaxation.

**Plusieurs cours sont proposés avec des thématiques différentes :**

- lundi et mercredi Taïso dynamique ;
- le jeudi Taïso doux.



*Claude  
Chastagnier*  
s.a.s

**AGENCEMENT**

Cuisines, Salle de Bains, Dressing...

[www.chastagnier.fr](http://www.chastagnier.fr)

7 chemin des Près - PONT-DE-L'ISÈRE Tél. 04 75 84 61 20

## Krav-Maga Pont-de-l'Isère

La reprise du krav-maga (self-défense) s'est faite en septembre dans la bonne humeur et la convivialité, heureux de nous retrouver toutes et tous, sous la houlette de notre instructeur Lionel Avias (3<sup>e</sup> dan) et de Jean François Gervis (1<sup>er</sup> dan) et diplômé du DAF.

**Bienvenue aux nouvelles-aux adhérent-e-s qui nous ont rejoints**, adultes jeunes et même des anciens, malgré les contraintes du pass sanitaire et le port du masque. Début novembre, Stéphane Tognazzoni a réussi brillamment son DAF (Diplôme Animateur Fédéral), nous le félicitons grandement.

Les cours de krav-maga ont lieu à Pont-de-l'Isère les lundis et mercredis de 18h30 à 20h et les vendredis de 19h à 20h30.

Les cours d'Alifax ont lieu les lundis et mercredis de 19h à 20h30 avec nos instructeurs Johnny Deambrogio et Stéphane Bohrer, tous deux diplômés.

Nous vous souhaitons une heureuse année 2022 à vous ainsi qu'à vos proches.

Le Bureau



## Compagnie Kaféïne

### Cours de Théâtre à Pont-de-l'Isère

Des Ateliers Théâtre se sont ouverts à Pont-de-l'Isère depuis septembre et réunissent, dès cette première année, une trentaine de participants. Ils sont dirigés par Noémie Terrail de la Compagnie Kaféïne et ont lieu en salle municipale.

Trois groupes (enfants, ados et adultes) se retrouvent tous les lundis. Les comédiens en herbe viennent de commencer les répétitions de leur spectacle de fin d'année qui aura lieu samedi 21 mai 2022.

Infos et contact sur le site : [www.compagniekafeine.com](http://www.compagniekafeine.com)





**SAINT-PERAY**  
04.75.40.40.06

**AUBENAS**  
04.75.93.60.92

[www.print07.com](http://www.print07.com)

**BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE  
SOLUTIONS D'IMPRESSION**




**EIFFAGE**  
ROUTE

*EIFFAGE ROUTE CENTRE EST - Établissement Isardrôme  
QUARTIER LES JONQUETTES - BP 308  
26503 BOURG-LÈS-VALENCE - 04 75 83 95 60 - 04 75 83 71 55*

**TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS, PRIVÉS ET PARTICULIERS  
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS, AMÉNAGEMENTS URBAINS  
ET VOIRIES COMMUNALES**



## ACAP

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'ACAP, qui a eu lieu le 24 septembre dernier, un nouveau Bureau a été voté :

- Présidente, Laëtitia Coniglio, cave Rhône Magnum ;
- Vice-Présidente, Sandrine Dupin, restaurant Ma Renaissance ;
- Trésorier, Fabrice Durozat, Atome Moto ;
- Trésorière Adjointe, Lydie Sartre, magnétiseuse/rebouteuse ;
- Secrétaire, Laure Sapet, salon d'esthétique Destination Ailleurs.

**Le Conseil d'Administration :** Ludivine Maurel, Mirettes et Binocles | Camille Rambaud, Mirettes et Binocles | Élodie Costa, Maxi Pneu | Christophe Mondon, Sagnes Cuisine | Cyril Coniglio, Rhône Magnum | Ludovic Jarniou, Consultis | Hugues Garnier, Color o fil.

Une prochaine réunion permettra à ce nouveau bureau de mettre sur pied le programme 2022, mais l'ACAP n'en reste pas moins active et a déjà contribué par exemple à la dernière édition du Téléthon, le 4 décembre dernier, en proposant des lanternes chinoises à l'achat pour un lancer en fin de journée qui a envoyé des lumières d'espoir vers le ciel.

Toutes les informations disponibles sur l'ACAP sont sur le site internet : <https://associationacap.fr>

ACAP est joignable par e-mail : [accueil.acap@gmail.com](mailto:accueil.acap@gmail.com)

## Comité des fêtes

### Une belle année 2021...

Les 22 membres du Comité des Fêtes sont très heureux de cette année écoulée, qui a débuté malheureusement par l'annulation d'un spectacle et de 2 brocantes.

Les 4 autres brocantes ont eu un immense succès, avec une place du marché remplie d'exposants et de visiteurs.

S'en est suivie une belle fête de l'été, malgré une météo capricieuse, clôturée par le groupe Namas Pamous.

La soirée cabaret du mois d'octobre a beaucoup plu, ainsi que la soirée de clôture du congrès des comités Drôme Ardèche que nous avons eu l'honneur d'organiser sur la journée du 13 novembre.

Nous reconduisons pour l'année 2022 la **co-organisation des brocantes avec les associations du village**. Avis aux associations volontaires : faites-vous connaître !

En partenariat avec la Mairie, nous vous invitons à participer aux nombreuses manifestations annuelles : **téléthon, spectacle de Noël, Courir sur le 45<sup>e</sup>...**

2022 sera aussi la préparation de l'avenir avec la création du comité des fêtes junior (12 à 18 ans). Un noyau de jeunes recrues et une responsable sont déjà prêts à vous accueillir pour augmenter l'effectif.

Nous faisons également appel aux bonnes volontés pour étoffer notre groupe dans la bonne humeur. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espérons vous retrouver lors de nos diverses animations :

- **assemblée générale**, prévue initialement le 14 janvier 2022 avec le comité junior, a dû être reportée ultérieurement ;
- samedi 5 mars 2022, **grande soirée humour** ;
- d'avril à octobre, tous les 2<sup>es</sup> dimanches, **brocante** ;
- samedi 2 juillet 2022, **fête de l'été, concours de pétanque, repas et des surprises** en préparation...

**Festivement !**

**Retrouvez notre actualité sur Facebook**





## CCAS

**N**os aînés ont été nombreux à répondre présents à l'invitation du CCAS pour le repas des Anciens qui s'est déroulé le 2 décembre : 182 personnes ont pris plaisir à se retrouver dans le respect des gestes barrières. Un colis a été remis aux personnes n'ayant pas pu se déplacer.

Le CCAS vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

## ARCHE Agglo

**D**ans le cadre de sa politique de soutien et de valorisation de l'économie locale, ARCHE Agglo vous propose cet annuaire dynamique des entreprises de proximité : commerces, marchés hebdomadaires, artisans, services, producteurs...

Lancée début décembre, dans l'optique de s'inscrire dans la dynamique des achats pour les fêtes de fin d'année, cette initiative poursuit deux objectifs majeurs :

- donner une visibilité supplémentaire aux entreprises du territoire ;
- sensibiliser les consommateurs et les inciter à acheter local.

Cette cartographie s'appuie sur les fiches Google my business créées et remplies par les professionnels eux-mêmes. Ces derniers peuvent s'adresser à ARCHE Agglo pour se faire aider sur les questions numériques.

Je suis consommateur, je clique sur :

<https://www.archeagglo.fr/entreprendre-ici/economie-de-proximite/je-consomme-local/> pour accéder à l'annuaire en ligne.

Je suis professionnel, je peux me faire aider à la création ou la mise à jour de ma fiche Google my business en contactant :

[economie@archeagglo.fr](mailto:economie@archeagglo.fr)

## Téléthon

**U**n grand merci aux participants et aux associations pour l'organisation des différentes activités. L'envol des lanternes chinoises a clôturé cette édition. Rendez-vous en 2022 !

**Téléthon**  
2722 euros



## Conseil municipal du 6 novembre 2021

En préambule à la séance, les enfants élus au Conseil municipal des enfants viennent se présenter au Conseil municipal.

### COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MADAME LE MAIRE

**N° 2021.036** : le contrat de prestation de service n° 211000087 concernant la maintenance de nettoyage de la Mairie est attribué à l'entreprise Atalian Propreté 26600 Mercuriol-Veaines.

**N° 2021.037** : il est accordé dans le cimetière avenue de Provence, une concession de 30 ans, à compter du 28/10/2021, à titre de concession nouvelle pour la somme de 220,00 €.

### DÉLIBÉRATIONS

#### Question n° 1

##### Mise à jour tableau des effectifs

Madame le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Compte tenu du départ en retraite d'un agent des services techniques, il convient de renforcer les effectifs du service technique.

Le Conseil municipal décide la création d'un emploi d'Adjoint technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### Question n° 2

##### Arche Agglo - RPQS 2020 Service eau et assainissement

Madame le Maire présente le RPQS (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service) pour l'eau et l'assainissement exercice 2020. Ce rapport a été établi par le Service Unité Eau Assainissement d'Arche Agglo à la suite du transfert de compétence. Le Conseil municipal prend acte de cette communication.

#### Question n° 3

##### Arche Agglo - Rapport d'activité 2020

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la mise à disposition du rapport d'activité pour l'année 2020, d'Arche Agglo Communauté d'agglomération Hermitage - Tournois - Herbasse - Pays de Saint-Félicien. Le Conseil municipal prend acte de la mise à disposition de ce rapport.

#### Question n° 4

##### Décision modificative n° 4 - Budget général

Madame le Maire présente le projet de décision modificative n° 4 au budget général.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
<b>1641</b>	
Emprunt en euros	2 000 000,00 €
DÉPENSES	
<b>020 - Dépenses imprévues (diminution)</b>	- 19 383,12 €
<b>2118-485</b>	
Terrains 2021	- 4 042,00 €
<b>2128-483</b>	
Aménagement terrains	4 042,00 €
<b>2182-481</b>	
Équipement roulant	13 383,12 €
<b>2152-474</b>	
Voirie 2021	6 000,00 €
<b>2313-459</b>	
Équipement multifonctionnel	2 000 000,00 €

#### OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS Participation Arche Agglo pour travaux assainissement « Aménagement carrefour RN 7/RD 220 »

<b>458116 Dépenses</b>	117 502,70 €
<b>458216 Recettes</b>	117 502,70 €

Le Conseil municipal adopte la décision modificative N° 4 au budget général.

#### Question n° 5

##### Travaux en régie 2021

Madame le Maire présente au Conseil municipal les travaux d'aménagement divers qui pourraient être intégrés comme travaux en régie pour l'année 2021 :

INTITULÉ	Fournitures	Frais personnel	TOTAL
Aménagement aires de jeux	200,07 €	1 594,03 €	1 794,10 €
Aménagement classes	5 406,48 €	2 397,87 €	7 804,35 €
Bardage salle omnisports	1 863,16 €	679,22 €	2 542,38 €
Aménagement îlots	703,03 €	934,49 €	1 637,52 €
Réhabilitation local pétanque (complexe)	2 137,08 €	4 727,10 €	6 864,18 €
Travaux logement au-dessus de la poste	501,93 €	412,25 €	914,18 €
Aménagement extérieur Extension École bio	37,84 €	968,75 €	1 006,59 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 849,59 €</b>	<b>11 713,71 €</b>	<b>22 563,30 €</b>

Le Conseil municipal décide de transférer en section d'investissement les coûts des travaux en régie (exécutés par les agents de la commune).

#### Question n° 6

##### SIRCTOM - Tarif composteurs

Le SIRCTOM met à disposition des usagers des composteurs individuels au prix unitaire de 30,00 €. Afin de faciliter les démarches, la Commune a acheté un lot de composteurs à revendre aux habitants pour qu'ils puissent bénéficier d'un service de proximité.

Il est nécessaire de fixer le tarif de vente de ces composteurs et Madame le Maire propose 30,00 €, montant identique à celui fixé par le SIRCTOM.

Le Conseil municipal adopte le tarif de 30,00 €.

**Question n° 7**

**Territoire d'énergie Drôme SDED - Adhésion compétence efficacité énergétique**

Madame le Maire expose, qu'en application des engagements mondiaux adoptés dans l'Accord de Paris, ainsi que de leurs déclinaisons aux échelles européenne et nationale, Territoire d'énergie Drôme - SDED met en place des initiatives visant à lutter contre le dérèglement climatique, essentiellement dans le champ de l'efficacité énergétique. Dans le but d'aider les collectivités drômoises à mettre en œuvre leur plan de transition énergétique, Territoire d'énergie Drôme - SDED engage un dispositif d'accompagnement aux études et aux investissements d'économies d'énergie dans le patrimoine bâti public.

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixe le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Énergie (AODE), le Comité syndical de Territoire d'énergie - SDED a adopté, le 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Énergétique, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les collectivités membres de Territoire d'Énergie Drôme - SDED peuvent adhérer à cette compétence pour remplir leurs obligations issues, entre autres, de la loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour une Croissance Verte, de la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat ou encore de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets.

**Cette Compétence Efficacité Énergétique propose deux niveaux d'intervention.**

**Adhésion "Énergie Base"** permet à la collectivité de bénéficier :

- d'une valorisation financière des certificats d'économies d'énergie (CEE) ;
- d'un outil de suivi des consommations permettant d'enregistrer et d'utiliser par elle-même les données liées à son patrimoine bâti.

L'adhésion à ce dispositif s'élève à 0,10 € par habitant et par année civile. Elle est plafonnée à 500 €/an.

**Adhésion « Énergie Plus »**, outre les dispositions de la formule "Énergie Base", cette formule permet à la collectivité d'accéder à plusieurs services liés au patrimoine dont elle est propriétaire :

- l'analyse de ses consommations d'énergie par Territoire d'énergie Drôme - SDED ;
- les études d'aide à la décision ;
- l'aide financière aux travaux d'économie d'énergie, associée à un conseil technique ;
- l'accompagnement au déroulement de projets.

L'adhésion à ce dispositif s'élève à 0,20 € pour les communes rurales (au sens de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité - TCCFE) ou à 0,50 € pour les communes urbaines (au sens de la TCCFE) par habitant et par année civile. Elle est plafonnée à 10000 €/an. L'adhésion est renouvelée par tacite reconduction chaque année civile sur une durée minimum de trois ans.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal décide d'adhérer à la formule « Énergie Plus » de la Compétence Efficacité Énergétique de Territoire d'énergie Drôme - SDED, à raison de 0,50 €/habitant pour une population totale de 3586 habitants (chiffres INSEE en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021), soit un montant de 1793,00 €.

**Question n° 8**

**Intégration voirie « allée Grandeur Nature »**

Madame le Maire informe que par courrier du 30 septembre 2021 les colotis du lotissement dénommé « Grandeur Nature » ont demandé à la commune le transfert dans le domaine public communal de la voie privée de ce lotissement.

Lorsqu'elle accepte cette intégration elle prend à sa charge tous les frais à venir d'entretien, de réparation et de réfection de la voie.

Tous les colotis ont donné leur accord écrit sur le transfert de la voie dans le domaine public communal. Il s'agit donc, au vu de la demande, d'une cession amiable gratuite à la commune de la parcelle n° ZA 655 d'une surface de 317 m<sup>2</sup>, correspondant à la voirie du lotissement « Grandeur Nature ».

Le Conseil municipal accepte le transfert amiable de la voirie.

**Question n° 9**

**Intégration parcelles suite enquête publique**

Madame le Maire rappelle que par délibération n° 2021.007 en date du 22 février 2021 il a été décidé de lancer une procédure afin d'intégrer dans le domaine public les parcelles privées à usage de voies suivantes : ZI 403 (rue de la Roche) et ZK 197 (allée des Daux).

Le dossier a été soumis à enquête publique qui a eu lieu du 27 août 2021 au 13 septembre 2021. Monsieur Bruno Rivier, commissaire enquêteur, a fait parvenir son rapport et ses conclusions sur l'enquête et émet un avis favorable à l'intégration de ces parcelles.

Madame le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur le transfert dans le domaine public communal des parcelles ZI 403 et ZK 197 conformément au document annexé.

Le Conseil municipal approuve le transfert.

**Questions diverses**

**Dolorès Rios**

Demande, au nom de Sarah Formisano, des précisions sur l'enquête publique en cours pour les transports Osternaud. Madame le Maire précise qu'il s'agit de stockage de fioul pour les véhicules de la société.

**Pascal Bigi**

Les travaux de la rue des Moulins sont terminés.

Les travaux de l'aménagement du carrefour RN 7 continuent sur côté ouest. La circulation est rétablie dans les deux sens sur la nationale et les travaux côté est vont démarrer.

**Marc Pizieux**

- 21/11 : bourse aux jouets et vêtements organisée par l'Amicale laïque au gymnase.
- 04/12 : téléthon organisé avec La Roche-de-Glun.
- 11/12 : spectacle de Noël aux enfants de la Commune.

**Claude Renaud**

Intervention du SIRCTOM dans les classes de CE1 et grande section de maternelle à l'école.

**Christel Castello**

- 19/11 à 18 h 30 : remise chèque de la course à ACC 26.
- 26/11 à 18 h 30 : accueil des nouveaux arrivants.
- Prochain bulletin municipal prévu 2<sup>e</sup> quinzaine de janvier, une demande d'articles a été envoyée aux associations.

- Réunion commission « Communication » le 9/11 à 19 h.

## Isabelle Chastagnier

- Intervention LISA (lieu d'information seniors et autonomie) le 24 novembre 2021.
- A participé à une commission parentalité Arche Agglo.
- 02/12 : repas offert par le CCAS aux seniors de plus de 70 ans, à ce jour environ 160 personnes inscrites, rappel que l'apéritif est servi par les élus du Conseil municipal.
- À ce jour pour les colis, réservation de 35 colis pour personne seule et 19 colis pour couple.

- 19/11 : réunion CCAS avec préparation de sachets individuels pour les chocolats offerts par Valrhona pour distribution aux Séniors.

- Les ateliers, gymnastique adaptée et sophrologie, se déroulent bien, le deuxième trimestre va démarrer et les inscriptions doivent se faire en Mairie.

## Isabelle Pouilly

- Le spectacle de Noël aura lieu le 11/12 à 16 h. Spectacle de magie « Mais où est passé le magicien ? » ; celui-ci sera suivi d'un goûter offert aux enfants. Le Comité des fêtes assurera une animation avant le spectacle (tours de calèche, structure gonflable...).

- Le Conseil Municipal des Enfants a été présenté aux élus, la prochaine réunion aura lieu le 01/12/2021 à la Salle des associations. La mise en place d'une des premières idées est en cours : interdiction de fumer devant l'école. Il est précisé que chaque conseiller municipal peut participer aux réunions des enfants.

## Jean-François Casanova

- Demande des précisions sur la campagne de stérilisation des chats errants.

## Conseil municipal du 14 décembre 2021

### COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MADAME LE MAIRE

**N° 2021.038** : il est accordé dans le cimetière chemin des Prés, une case de columbarium de 30 ans, à compter du 06/12/2021, concession nouvelle pour la somme de 440,00 €.

### DÉLIBÉRATIONS

#### Question n° 1

#### Arche Agglo : plateforme DéclaLoc' pour meublés de tourisme

Madame le Maire expose qu'Arche Agglo Communauté d'agglomération, a transmis la procédure à mettre en place pour l'enregistrement des meublés de tourisme de façon dématérialisée par l'outil DéclaLoc'.

#### L'intégration de la Commune sur la plateforme se fait lorsque les 3 étapes administratives suivantes ont été réalisées :

- arrêté préfectoral autorisant le changement d'usage sur le territoire de la Commune ;
- une délibération du conseil municipal instituant le changement d'usage sur le territoire ;

- une convention entre Arche Agglo et la commune pour mise à disposition gratuite de la plateforme DéclaLoc'.

#### Le Conseil municipal, décide que :

- la location pour de courtes durées d'un local meublé en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile est soumise à une déclaration préalable soumise à enregistrement auprès de la commune ;
- la déclaration comprend les informations exigées au titre de l'article D. 324-1-1 du code du tourisme, y compris le numéro invariant identifiant le logement tel qu'il ressort de l'avis de taxe d'habitation du déclarant ;
- un télé-service est mis en œuvre afin de permettre d'effectuer la déclaration ;
- ces dispositions sont applicables sur tout le territoire de la commune ;
- autorise le Maire à solliciter Madame la Préfète de la Drôme pour obtenir l'arrêté préfectoral subordonnant le changement d'usage de locaux destinés à l'habitation ;
- après obtention dudit arrêté, autorise Madame le Maire à signer la convention afférente avec Arche Agglo pour la mise à disposition de l'outil DéclaLoc'.

#### Question n° 2

#### Ouverture de crédits avant vote du budget 2022

Madame le Maire présente au Conseil municipal les propositions d'ouverture de crédits pour les programmes suivants :

Opération 443 Entrée sud	70000,00 €
Opération 486 Bâtiments 2022	20000,00 €
Opération 487 Voirie 2022	20000,00 €
Opération 488 Matériel technique 2022	10000,00 €
Opération 489 Matériel mobilier divers 2022	10000,00 €
Opération 490 Écoles 2022	5000,00 €
Opération 491 Éclairage public 2022	5000,00 €
Opération 492 Aménagement cour école	25000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>165000,00 €</b>

Le Conseil municipal accepte la proposition d'ouverture de crédits présentée ci-dessus.

**Question n° 3**

**Tarifs communaux 2022**

Madame le Maire présente au Conseil municipal les propositions de tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le Conseil municipal accepte les tarifs proposés à compter du 01/01/2022.

**Question n° 4**

**Subvention Amicale du personnel**

Madame le Maire demande au Conseil municipal le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale du personnel afin de prendre en charge une partie des dépenses à l'occasion du départ en retraite de trois agents et propose un montant de 1400,00 €.

Le Conseil municipal accepte la proposition.

**Question n° 5**

**Décision modificative n° 5 - Budget général**

Madame le Maire présente le projet de décision modificative n° 5 au budget général.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

RECETTES	Total
<b>022 - Diminution dépenses imprévues</b>	5 900,00 €
DÉPENSES	
<b>6574 - Subvention de fonctionnement</b>	1 400,00 €
<b>6518 - Autres redevances pour concessions</b>	4 500,00 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

RECETTES	Total
<b>2315-453 Aménagement RD 153</b>	- 9 727,86 €
DÉPENSES	
<b>2111-485 Terrains 2021</b>	+ 4 000,00 €
<b>238-020 Avances et acomptes</b>	+ 5 727,86 €
OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS	
<b>Participation Arche Agglo pour travaux assainissement « Aménagement carrefour RN 7/RD 220 »</b>	
<b>458116 Dépenses</b>	3 000,00 €
<b>458216 Recettes</b>	3 000,00 €

Le Conseil municipal adopte la décision modificative n° 5.

**Question n° 6**

**Enquête publique « SAS Osternaud Logistique »**

Madame le Maire expose que la SAS Osternaud Logistique a formulé une demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la construction d'un bâtiment de logistique sur leur site ZAC des Vinays à Pont-de-l'Isère.

Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment logistique sur une emprise au sol d'environ 7 400 m<sup>2</sup> avec installation de panneaux photovoltaïques en toiture, d'une aire de distribution de carburant (gasoil) de cuves aériennes de stockage de carburant (30 m<sup>3</sup> de gasoil et 3 m<sup>3</sup> AdBlue) et d'une aire de lavage des poids lourds.

Cette demande d'enregistrement a été soumise à une consultation du public d'une durée de 4 semaines du 2 novembre 2021 au 30 novembre 2021 inclus. Aucune remarque n'a été mentionnée sur le registre ouvert à cet effet. À la suite de cette consultation le Conseil municipal de la Commune concerné doit donner son avis sur cette demande d'enregistrement dans les 15 jours suivant la fin de la consultation du public.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la demande d'enregistrement au titre des installations classées de la SAS Osternaud Logistique pour la construction d'un bâtiment de logistique sur leur site ZAC des Vinays à Pont-de-l'Isère.

**Question n° 7**

**Convention d'attribution de subvention d'investissement**

Madame le Maire présente la convention à passer avec le Conseil Départemental de la Drôme afin de prendre en compte les conditions générales de la participation financière du département pour le projet de construction d'une salle polyvalente et demande au Conseil municipal de se prononcer sur cette convention.

Le Conseil municipal accepte la convention à passer avec le Département de la Drôme et autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

**Questions diverses**

**Madame le Maire**

- Présentation vidéo du projet de construction de la salle polyvalente.
- Cérémonie des vœux à la population annulée en raison de la situation sanitaire.
- Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants a eu lieu avec peu de personnes présentes.

**Isabelle Pouilly**

- Spectacle de Noël offert aux enfants de la commune reporté à une date ultérieure en raison de la situation sanitaire. Les papillotes prévues seront distribuées dans les classes.
- Le Conseil municipal des enfants s'est réuni début décembre, les enfants sont très volontaires. Ils ont préparé des affiches représentant l'interdiction de fumer aux abords de l'école qui va être mise en place prochainement.

**Isabelle Chastagnier**

- Le repas des Séniors s'est bien passé, de bons retours de certaines personnes présentes.
- La distribution des colis aux plus de 78 ans n'ayant pas pu assister au repas est en cours.

**Christel Castello**

- La newsletter est en cours de distribution.
- Le bulletin sera distribué dans la 2<sup>e</sup> quinzaine de janvier avec les flyers pour les vœux.

**Marc Pizieux**

Le téléthon a rapporté 2722,00 €, un projet de téléthon sur un site commun avec La Roche-de-Glun est en discussion.

**Pascal Bigi**

Les travaux de la RN 7 avancent bien, les accès au chemin des Îles et à la rue Louis Peyrouse ont été goudronnés.

# À VOTRE SERVICE

## MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Tél. : 04 75 84 60 13 - Fax : 04 75 84 75 52  
mairie-de-pont-de-lisere@mairiedepontdelisere.fr

## POLICE MUNICIPALE

Patrouille : 06 08 82 71 78  
pm.pontisere@gmail.com

## MARCHÉ AUX FRUITS

### Horaires professionnels 16 h 30

Ouverture au public à des horaires qui varient en fonction de la saison agricole  
Tél. : 04 75 84 61 44

## ÉCOLES

**Maternelle** : Directrice M<sup>me</sup> Martel

Tél. : 04 75 84 63 06

**Élémentaire** : Directeur M. Pizieux

Tél. : 04 75 84 63 24

## CRÈCHE - RAM

### (relais assistant-e-s maternel-le-s)

S'adresser à Arche Agglo

Tél. : 04 26 78 39 28 ou 04 26 78 78 78

À Pont-de-l'Isère, crèche

« Couleur Grenadine »

## LA POSTE

Lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 16 h

Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Jeudi, samedi de 9 h à 12 h

**Levée du courrier** (boîte aux lettres de La Poste) : 15 h la semaine / samedi 12 h.

## PHARMACIE

M<sup>lle</sup> Leynier

2 rue du Château d'Eau - Tél. : 04 75 84 50 14

## INFIRMIÈRES

**Cabinet infirmier** : 3 avenue de Provence  
Tél. : 04 75 84 67 16

M<sup>me</sup> Noiry - M<sup>me</sup> Bosc - M<sup>me</sup> Vergne -

M<sup>me</sup> Roldan Munoz - M<sup>me</sup> Barreau -

M<sup>me</sup> Delhomme

## MÉDECINS

Docteur Olivier Crespy

3 avenue de Provence - Tél. : 04 75 84 68 24

Docteur So Ra Verdier

3 avenue de Provence - Tél. : 04 75 58 20 02

## CABINET DENTAIRE

Docteur Cécile Caplier /

Docteur Juliette Villars

11 rue des Bruyères - Tél. : 04 75 84 62 93

## OSTÉOPATHES

M<sup>me</sup> Amélie Charrier - 3 avenue de Provence

Tél. : 04 75 25 85 53 ou RDV sur Doctolib

M. Vincent Michel - 8 allée des Iris

Tél. : 04 75 84 66 66

## KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Vincent Michel - 8 allée des Iris

Tél. : 04 75 84 66 66

M<sup>me</sup> Élodie Ponsot - 20 bis rue Molière

Tél. : 09 83 52 52 28

M. Stéphane Sisak - 21 rue du 16 août 1944

Tél. : 09 83 03 77 19 ou 06 62 06 86 59

## PSYCHANALYSTE PSYCHOTHÉRAPEUTE

Psychomotricien D.E. - Sexologie clinique D.U.

M. Patrick Hollender

9 allée des Quatre Saisons

Tél. : 07 78 10 64 86

## VÉTÉRINAIRE

**Clinique Le Grand Souffle**

2 avenue du 45<sup>e</sup> Parallèle

Tél. : 04 58 17 12 89

contactpi@veterinaire-legrandsouffle.fr

## LOGEMENT SOCIAL

**Drôme Aménagement Habitat**

12 place Latour Maubourg - 26000 Valence

Tél. : 04 75 81 30 60

**Société Développement Habitat**

4 rue Pasteur - 26000 Valence

Tél. : 04 75 81 39 39

## EAU POTABLE

S'adresser à Véolia Eaux

2 rue Paul Langevin - Pôle 2000

07130 Saint-Péray - Tél. : 09 69 32 34 58

## ORDURES MÉNAGÈRES

S'adresser à SIRCTOM Andancette

Tél. : 04 75 03 87 87

## DÉCHETTERIE

Tél. : 04 75 07 08 23 à Mercuriol du lundi  
au samedi.

**Horaires d'été** : de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

**Horaires d'hiver** : de 9h à 12h et de 13h à 17h

## CENTRE HOSPITALIER DE ROMANS

Tél. : 04 75 05 75 05

## CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE

Tél. : 04 75 75 75 75

## NUMÉRO D'APPEL

## D'URGENCE EUROPÉEN

Tél. : **112**

## SAMU VALENCE

Tél. : **15**

## GENDARMERIE

## DE TAIN-L'HERMITAGE

Tél. : **17** ou 04 75 08 23 77

## SAPEURS-POMPIERS DE VALENCE

Tél. : **18**

## ADMR (aide à domicile en milieu rural)

Service des personnes âgées, des familles,  
téléassistance, livraison des repas.

**Présidente** : M<sup>me</sup> Clémence Martel

Permanences à la Maison des Services

5 avenue du Rhône - Tél. : 04 75 25 56 80

## SERVICE MÉDICO-SOCIAL

## DÉPARTEMENTAL

**Assistants sociales / Consultations PMI**

Prendre rendez-vous au Centre Médico-Social  
de Tain.

69 bis rue Jules Nadi - Tél. : 04 75 08 33 55

## LE TREMPLIN

**Groupe coopératif : l'économie sociale**

Ressourcerie, collecte, tri et valorisation,  
vente dans 3 boutiques. Mise à disposition  
de personnels salariés auprès des particuliers,  
des associations, des agriculteurs et des  
collectivités. Accompagnement de personnes  
dans leur parcours professionnel. Propositions  
de missions de travail aux personnes.

Brigade verte : débroussaillage, taille de haie,  
bûcheronnage, etc.

20 rue du Repos - 07300 Tournon-sur-Rhône

Tél. : 04 75 07 04 13

Site : [www.groupe-tremplin.org](http://www.groupe-tremplin.org)